

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC  
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N° 2025-02-02-E COMPTE ADMINISTRATIF 2024-  
BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT**

Le Maire s'étant retiré, Jean Pierre SAUGERAS donne connaissance au Conseil Municipal du Compte Administratif 2024 du Budget Lotissement La Garenne qui fait apparaître les résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20250414-2025-02-02-E-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2025  
Date de réception préfecture : 15/04/2025

ARTICLE	INTITULE	CA 2024	ARTICLE	INTITULE	CA 2024																		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>																				
<b>OPERATIONS REELLES</b>			<b>OPERATIONS REELLES</b>																				
6015	Frais de terrains		7015	Vente des lots MONTANT HT																			
6045	achats prestations services																						
605	Travaux aménagement des lots		7488	participation GRDF																			
6358	Taxe aménagement		7588		0,00																		
6611	Intérêts emprunt	723,73																					
6522	Reversement plus-value au Budget Ppal (8)		774	PEC du déficit par le budget ppal (9) HT																			
65888		0,00																					
002																							
	S/TOTAL	0,00	723,73	S/TOTAL	0,00																		
608-043	Frais accessoires	723,73	795-043	Transfert intérêts emprunt	723,73																		
<b>OPERATIONS D'ORDRE - 042</b>			<b>OPERATIONS D'ORDRE - 042</b>																				
71355	Reprise Stock initial (1)	94 160,93	71355	Stock final travaux (2)																			
71355	Sortie total stock travaux (3)		71355	Stock final terrains aménagés (4)	94 884,66																		
71355	Sortie terrains aménagés vendus (5)	0,00																					
	S/TOTAL	0,00	94 160,93	S/TOTAL	0,00																		
TOTAL		0,00	95 608,39	TOTAL	0,00																		
			002	Excédent reporté	0,00																		
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>																				
<b>OPERATIONS REELLES</b>			<b>OPERATIONS REELLES</b>																				
001	Déficit reporté		001	Excédent reporté	854,67																		
1641	Remboursement emprunt (in fine en 2017=175 000)	25 000,00	1641	Emprunt																			
168748	Avance remboursable BP	25 000,00	168748	Avance remboursable BP																			
	S/TOTAL	0,00	25 000,00	S/TOTAL	0,00																		
<b>OPERATIONS D'ORDRE - 040</b>			<b>OPERATIONS D'ORDRE - 040</b>																				
3555	Stock final travaux (2)	0,00	3555	Reprise stock initial (1)	0,00																		
					94 160,93																		
3555	Stock terrains aménagés (4)	0,00	3555	Sortie stock final travaux (3)	0,00																		
		94 884,66	3555	Sortie stock lots vendus (5)	0,00																		
	S/TOTAL	0,00	94 884,66	S/TOTAL	0,00																		
TOTAL		0,00	119 884,66	TOTAL	0,00																		
			001	Excédent reporté	-24 869,06																		
<p>prix de vente : 10,00 € HT le m2 - surface vendue 5 000 M2 sur un total de 15 102,50 m2</p> <p>(6) La contrepartie au budget ppal est un mandat au C/27638</p> <p>(7) La contrepartie au budget ppal est un TITRE au C/27638</p> <p>(8) La contrepartie au budget ppal est un MANDAT au C/6748 montant TTC du BA:comptes 774+44571</p> <p>(9) La contrepartie au budget ppal est un mandat au C/6521</p> <p>Calcul du prix de revient avant la sortie de stock des terrains vendus :</p> <table border="1"> <tr> <td>Stock initial (c/3555) au 01/01/N :</td> <td>94 160,93</td> </tr> <tr> <td>+ Dépenses de fonctionnement N :</td> <td>740,00</td> </tr> <tr> <td>= Stock avant sortie des terrains vendus :</td> <td>94 900,93</td> </tr> <tr> <td>Nb m2 de terrain à vendre au 01/01/N :</td> <td>7703,5</td> </tr> <tr> <td>coût de production au m2 :</td> <td>12,31919647</td> </tr> </table> <p>Calcul du coût de sortie des terrains vendus :</p> <table border="1"> <tr> <td>Nombre de m2 de terrains vendus en N :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Valeur de sortie des terrains vendus en N :</td> <td>0,00</td> </tr> </table> <p>Calcul du stock final après sortie des stock des terrains vendus :</p> <table border="1"> <tr> <td>Stock final au 31/12/N :</td> <td>94 900,93</td> </tr> <tr> <td>Stock m2 au 31/12/N :</td> <td>7 703,50</td> </tr> </table>						Stock initial (c/3555) au 01/01/N :	94 160,93	+ Dépenses de fonctionnement N :	740,00	= Stock avant sortie des terrains vendus :	94 900,93	Nb m2 de terrain à vendre au 01/01/N :	7703,5	coût de production au m2 :	12,31919647	Nombre de m2 de terrains vendus en N :		Valeur de sortie des terrains vendus en N :	0,00	Stock final au 31/12/N :	94 900,93	Stock m2 au 31/12/N :	7 703,50
Stock initial (c/3555) au 01/01/N :	94 160,93																						
+ Dépenses de fonctionnement N :	740,00																						
= Stock avant sortie des terrains vendus :	94 900,93																						
Nb m2 de terrain à vendre au 01/01/N :	7703,5																						
coût de production au m2 :	12,31919647																						
Nombre de m2 de terrains vendus en N :																							
Valeur de sortie des terrains vendus en N :	0,00																						
Stock final au 31/12/N :	94 900,93																						
Stock m2 au 31/12/N :	7 703,50																						

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif du Lotissement de la Garenne (absence de décision modificative) de l'exercice écoulé, **A L'UNANIMITE**

**DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif  
**CONSTATE** pour le budget, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion  
relatives au report à nouveau et au résultat d'exploitation de l'exercice  
**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 31 Mars 2025

Jean Pierre SAUGERAS

Adjoint au Maire



Accusé de réception en préfecture  
019-21 1913603-20250414-2025-02-02-E-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2025  
Date de réception préfecture : 15/04/2025